

[ACTUALITES CONCURRENCE]

Concentrations

Feu vert sous conditions à l'opération de rachat des activités de musique enregistrée d'EMI par Universal

Dans le prolongement du récent rachat des activités d'édition musicale d'EMI par Sony et Mubadala (voir la *Lettre Economique n° 123*), la Commission a annoncé dans un communiqué de presse du 21 septembre 2012 avoir autorisé, sous certaines conditions, le rachat des activités de musique enregistrée d'EMI par Universal.

Pour répondre aux inquiétudes de la Commission s'agissant du pouvoir de marché d'Universal une fois l'opération réalisée, Universal a accepté de prendre d'importants engagements structurels. Universal va notamment céder EMI Recording Limited, EMI France ainsi que de nombreux labels.

Universal s'est également engagé à ne pas insérer de clause de la nation la plus favorisée en sa faveur pendant dix ans dans les contrats renégociés ou nouvellement négociés avec des clients actifs dans le secteur du numérique dans l'Espace Economique Européen.

[Communiqué de presse de la Commission européenne, 21 septembre 2012](#)